

Philinfo

LE MENSUEL DES TIMBRES DE LA POSTE

JUILLET 2001 • Hors Série



La Poste et l'euro ● Le timbre "Demain l'euro" émis le
23 juin 2001 ● Les produits philatéliques liés au timbre ●
Les Marianne en euros ● Les émissions
des postes européennes

LA POSTE 

Petit lexique à l'usage de toutes celles et ceux qui vont vivre l'euro.

Euro :

Monnaie officielle des pays de la zone euro depuis le 1^{er} janvier 1999 (Allemagne, Autriche, Belgique, Finlande, France, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Italie, Espagne, Portugal). Le 1^{er} janvier 2001, la Grèce devient le douzième membre de la zone euro. Le 1^{er} janvier 2002 : mise en circulation des euros.

Valeur de l'Euro :

1 Euro = 6,55957 francs. (Le taux de conversion a été fixé de manière irrévocable et définitive)

Centime d'euro ou cent :

En France, on peut utiliser les termes cent ou euro-centime ou centime d'euro (à noter que l'utilisation du mot "centime" permet d'éviter la confusion, à l'audition, entre "600" et "6" cents).

euro et cent (ou centime) s'écrivent sans majuscule et prennent un "s" au pluriel comme il est d'usage en français.

TVP :



Timbre à validité permanente, dépourvu de valeur faciale. Le TVP représente à lui tout seul plus de 70% des affranchissements. Présenté sous forme de feuilles ou de carnet de timbres autocollants, il permet d'affranchir la lettre de moins de 20 grammes.

Timbres double affichés :



Timbres comportant l'indication de leur valeur faciale en francs et en euros. Ils contribuent concrètement au rôle pédagogique que La Poste assume dans le cadre du passage à l'euro.

CEJ Euro-philatélie :

Personnels recrutés dans le cadre des contrats emplois-jeunes, chargés de communiquer sur le passage à l'euro et sur le timbre et la philatélie. Chaque département compte au moins un CEJ euro-philatélie.

Arrondi :

Depuis le 1^{er} janvier 1999, le prix en euro est obtenu en divisant le prix en franc par 6,55957, le taux de conversion fixé définitivement. Le résultat est arrondi à deux chiffres après la virgule. Si le troisième chiffre est supérieur ou égal à 5, l'arrondi est au centime supérieur. (ex. pour un timbre à 3 F, la conversion donne 0,45734 € arrondi à 0,46 €). Si le troisième chiffre est inférieur à 5, l'arrondi est au centime inférieur. (ex. pour un timbre à 2,70 F, la conversion donne 0,41161 € arrondi à 0,41 €).

Editorial "La lettre timbrée"

Editorial



Nous voici à quelques mois d'un événement qui nous concerne tous : le premier janvier prochain, nous basculerons définitivement à l'euro, sous sa forme la plus concrète : les pièces et les billets. Très rapidement, nous allons dire adieu au franc et vivre sous l'égide d'une monnaie unique, commune à douze pays.

Le timbre, lui aussi, passera à l'euro et c'est ainsi que vous trouverez, dans votre bureau de poste, dès le 2 janvier 2002, des timbres dont la valeur faciale sera exclusivement exprimée en euros.

Mais le timbre va faire plus pour vous : il va vous simplifier la vie. Le timbre à validité permanente qui constitue 70% des affranchissements et l'anticipation de la double valeur faciale depuis juillet 1999 ont mis à votre disposition des timbres qui "passent" déjà l'euro. Par ailleurs, si vous le souhaitez, vous pourrez continuer à affranchir votre courrier avec les timbres en francs encore en votre possession après le 1^{er} janvier 2002. En maintenant le pouvoir d'affranchissement du timbre en francs au-delà de cette date **sans limitation de durée**, La Poste affirme avec force sa volonté de respecter la créance que vous détenez à son égard à travers le timbre.

Certains d'entre vous conserveront leurs timbres en francs, soit parce qu'ils sont déjà collectionneurs, soit parce qu'ils décideront de le devenir. Conserver des timbres en francs constituera sans nul doute un moyen simple et peu onéreux d'accumuler des souvenirs de notre monnaie nationale afin de pouvoir en parler, dans 10 ans, dans 20 ans, à celles et à ceux "qui n'auront pas connu ça".

De surcroît, la période actuelle est particulièrement propice pour commencer une collection de timbres : timbres en francs, timbres double affichés francs et euros, dont les derniers seront émis en novembre prochain, timbres en euros à partir de janvier 2002. Le timbre marquera de son empreinte ce premier changement de monnaie du millénaire : il témoignera pour les générations futures et cette perspective ne peut laisser indifférent.

Décidément, le timbre n'a pas fini de faire parler de lui.

Antoine Di Maggio

Directeur du Service national des timbres-poste et de la philatélie

Sommaire

Informations

à l'usage de toutes celles et ceux qui vivront l'euro P. 2

Interview

Jacques Zimmermann
Chef de projet
euro-philatélie P. 4

Bleu blanc rouge

La pièce d'1 euro P. 6

Les Marianne

P. 8

Les produits philatéliques

P. 10

Europe

Les pays européens
et les timbres en euros P. 11

Abonnement

P. 15

La Poste et l'euro

L'arrivée de l'euro au 1^{er} janvier 2002 va quelque peu bouleverser les habitudes de nombreux Français, les philatélistes seront-ils doublement perturbés ?

Alors que les Français, pendant les premières semaines de 2002, auront à se familiariser avec les billets et les pièces en euros, il nous a paru judicieux d'éviter que le timbre ne vienne compliquer les choses. C'est pourquoi, il a été décidé de maintenir le pouvoir d'affranchissement du timbre en francs au-delà du 1^{er} janvier 2002, sans limitation de durée. En pratique, cela signifie que vous pourrez affranchir votre courrier avec les timbres en francs après le 1^{er} janvier 2002. En revanche, à partir de cette même date, vous ne pourrez plus acheter en bureaux de poste que des timbres exclusivement en euro.

Le maintien du pouvoir d'affranchissement du timbre en francs est une excellente nouvelle pour les philatélistes

Cette orientation a été retenue, en concertation avec nos partenaires de la philatélie française. Elle est de nature à donner satisfaction aux philatélistes qui nous ont écrit et nous ont fait part de leurs inquiétudes sur la valeur de leurs collections à la suite du passage à l'euro. Elle réjouira également les thématistes qui

pourront poursuivre leur collection commencée en francs. Quant aux professionnels, ils conservent la valeur des timbres détenus en stock.

On simplifie la vie des Français, on rassure les philatélistes. Et les guichetiers, comment vont-ils vivre cet événement ?

En faisant l'économie d'une bourse d'échange, La Poste permettra à ses agents d'être plus disponibles pour assurer, dans les meilleures conditions possibles, le passage des francs aux euros, avec toutes les contraintes qui en découleront, en particulier au niveau du rendu de monnaie. Le timbre, en fait, ne rajoute pas de travail supplémentaire dans

“ *Le visuel de la Marianne actuelle demeure : le passage à l'euro n'a pas de conséquence sur le visuel de nos timbres courants.* ”

le cadre du passage à l'euro. De plus, la Poste a veillé à ce que, dans tous les manuels de formation, un chapitre soit consacré à ce maintien du pouvoir d'affranchissement du timbre français en francs après le 1^{er} janvier 2002.

Puisque nous entrons dans la zone euro pourra-t-on utiliser les timbres français à l'étranger ?

La réponse est non. Et réciproquement. Un touriste allemand ou un

Italien en vacances en France ne pourra pas utiliser des timbres de son pays même s'il est libellé en euro pour affranchir du courrier déposé en France.

Allons-nous vers une uniformisation de la philatélie en Europe comme pour les billets ?

Beaucoup de gens pensent qu'avec l'euro, la Marianne va changer. Ce ne sera pas le cas. L'Euro n'aura pas de conséquence sur le visuel du timbre d'usage courant. Nous gardons le même. Chaque pays conserve sa spécificité philatélique. Il faut que les collectionneurs le comprennent bien, l'euro ne va pas entraîner une uniformisation. Nous gardons notre programme philatélique avec ses

caractéristiques, la série artistique, les timbres nature, les timbres programmés pour la jeunesse, les timbres de la série touristique... C'est un point important.

L'arrivée de l'euro aura-t-elle une incidence sur les tarifs ?

L'euro n'a aucune incidence sur les tarifs. La Poste ne fait qu'appliquer strictement les règles communautaires. Elle s'est refusée à mettre en place des prix "psychologiques" en euros. Il n'est absolument pas question de faire des arrondis sous prétexte que cela serait plus facile pour le rendu de monnaie.

Concrètement quels timbres trouverons nous dès janvier 2002 dans les bureaux de poste ?

Le TVP bien sûr, perdue. Il garde sa couleur rouge bien ancrée dans la mémoire collective. Pour rester dans la série courante, vous trouverez dès janvier 2002 les timbres Marianne dont les valeurs faciales correspondront désormais aux pièces en euros : 0,01 ; 0,02 ; 0,05 ; 0,10 ; 0,20 ; 0,50 ; 1 et 2 euros ainsi que les timbres dont les valeurs correspondent aux tarifs de la gamme. Les timbres du programme philatélique, eux, ne nous posent pas de problème. Depuis juillet 1999, ces timbres dont la durée de vie est en moyenne de six mois, sont double affichés en francs et en euros. On en trouvera encore dans les bureaux pendant les quelques premiers mois de 2002 jusqu'à leur date normale de retrait.

De nombreux philatélistes se posent des questions en ce qui concerne les D.O.M. (départements d'Outre-Mer) et les T.O.M. (Territoires d'Outre-Mer) ?

Les D.O.M. sont englobés dans notre programme philatélique. Ils vont être approvisionnés en même temps que nos bureaux sur la France métropolitaine. Il n'y a donc pas de changement. Les trois T.O.M. (Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna), disposent d'une monnaie spécifique, le franc CFP. Les timbres émis par ces Territoires continueront d'avoir une valeur faciale exprimée en francs CFP. S'agissant de Mayotte, St Pierre-et-Miquelon

c'est la même chose que dans les départements d'outre-mer, de même que pour les Terres Australes et Antarctiques Françaises. S'agissant enfin d'Andorre et de Monaco, les timbres sont déjà double affichés. Ils passeront aussi en euros en 2002.



12/09/1999 - St Pierre-et-Miquelon
Visite de Jacques Chirac -
Premier timbre en double affiché pour
cette collectivité territoriale.

Finalement, le timbre s'avère jouer un rôle pédagogique non négligeable pour aider les Français au passage à l'euro.

Le timbre-poste est un produit de référence dans l'univers de la consommation quotidienne des Français. C'est pourquoi, par son intermédiaire, La Poste joue un rôle majeur dans l'appropriation de l'euro par les Français. D'autant que lorsqu'il s'agit de tester les connaissances sur l'euro, il vient tout de suite à l'esprit l'exemple de la baguette et celui du timbre. En termes de mémorisation c'est même plus fort puisqu'il existe plusieurs sortes de baguettes : ordinaire, de campagne, à l'ancienne ... soit au moins quatre ou cinq prix différents. Le timbre, c'est 3 F et au 1^{er} janvier 2002, ce sera 0,46 euro. On peut aussi rappeler que La Poste a été la première en Europe à émettre, le 1^{er} jan-

vier 1999, un timbre dont la valeur faciale est exprimée en francs et en euros. Nous avons ensuite continué notre rôle pédagogique depuis le 1^{er} juillet 1999, date à laquelle tous nos timbres du programme philatélique sont double affichés francs et euro. C'est significatif d'une volonté de contribuer à l'information du public sur l'euro.

Et la philatélie dans tout cela ?

Nous allons dire adieu au franc dans quelques mois : la collection de timbres, qui est le loisir le plus répandu dans le monde, a un rôle extraordinaire à jouer, aujourd'hui et demain, afin de participer à la communication, à la formation et à la conservation de notre culture. De plus, le maintien du pouvoir d'affranchissement du timbre en francs après 2002, l'émission de timbres double affichés pendant la période transitoire, de juillet 1999 à novembre 2001 sont de nature, si besoin était, à rassurer les philatélistes et montrent l'importance que La Poste leur accorde. Par ailleurs, si on y ajoute l'émission de timbres comportant une nouvelle monnaie, cela fait plusieurs bonnes raisons de poursuivre sa collection ou d'en commencer une ■



01/01/1999 - 1^{er} timbre-poste français
émis en double affichage

La pièce d'1 euro

Historique de l'euro

Le 23 juin, La Poste a émis un timbre rond reproduisant le visuel de la pièce de 1 euro. Ce timbre est, bien entendu, double affiché francs et euro (0,46 € - 3 francs).

1992

C'est à Maastricht aux Pays-Bas qu'a été signé le traité décidant la création de l'Union Economique et Monétaire (UEM) avec une monnaie unique pour développer les échanges et les investissements, favoriser les transactions dans la zone euro en supplantant les taux de change et faire face au dollar et au yen.

2 mai 1998

Les onze premiers pays participants à l'euro sont désignés. Il s'agit de l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Finlande,

la France, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Ces pays ont été désignés à partir des critères de convergence qui garantissent une gestion économique et budgétaire saine.

1^{er} janvier 1999

L'euro entre officiellement en vigueur. Les taux de conversion des monnaies des pays de la zone euro sont irrévocablement et définitivement fixés. En France, le taux de conversion est de 6,55957 francs pour un euro.

1^{er} janvier 1999

La Poste française est la première à émettre le premier timbre double affiché franc/euro.

juillet 1999

Tous les timbres du programme philatélique français sont double affichés.

juin 2000

La Grèce est désignée pour devenir le douzième membre de la zone euro. Les pays qui

n'ont pas souhaité intégrer l'euro dès le 1^{er} janvier 2002 (Danemark, Royaume-Uni, Suède) devraient rejoindre la zone euro plus tard après un référendum national.

1^{er} juillet 2001

À partir de cette date, les banques et établissements financiers fournissent systématiquement des chèques en euros.

1^{er} janvier 2002

Les pièces et billets sont mis en circulation dans les 12 pays de la zone euro.

17 février 2002 minuit

À partir de cette date, les achats ne se font plus qu'en euros. Les paiements en pièces et billets en francs ne sont plus autorisés. La Poste continuera à échanger vos pièces et vos billets en francs jusqu'au 30 juin 2002. La Banque de France échangera vos billets pendant 10 ans et vos pièces pendant trois ans après la fin de leur cours légal ■

Conçu par :
Eric Fayolle

Imprimé en :
héliogravure

Couleurs :
bleu, jaune, gris, blanc

Format :
rond sur un support
carré de 38 x 38
diamètre 32 mm
30 timbres à la feuille

Valeur faciale :
0,46 € - 3,00 F



premier jour



Dessiné par
Jean-Paul Cousin
Timbre à date 32 mm
"Premier Jour"

La pièce est représentée de biais afin de la mettre en valeur de façon dynamique et d'éviter toute confusion entre la valeur faciale du timbre et la dénomination de la pièce. Le fond bleu évoque l'Europe avec les 12 étoiles de son drapeau ainsi qu'un jeu graphique portant sur les valeurs des billets en euros.

C'est le revers de la pièce de 1 euro qui figure sur le timbre. Il reprend ainsi le côté commun à tous les pays de la zone euro. Celui-ci représente la valeur de la pièce de 1 euro sur fond de carte de l'Europe, ainsi que les douze étoiles du drapeau européen.

L'oblitération "Premier Jour"
est disponible pendant 8 semaines auprès du
Bureau des oblitérations philatéliques,
61 - 63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

Le 1^{er} janvier 2002, 15 nouvelles "Marianne du 14 juillet" seront émises en simple affichage euro. Le timbre à validité permanente (T.V.P.) est émis le 1^{er} août 2001.

La nouvelle série correspond aux :

8 pièces en euro : 0,01 €, 0,02 €, 0,05 €, 0,10 €, 0,20 €, 0,50 €, 1,00 €, 2,00 €

1^{er}, 2^e et 3^e échelon de poids de la lettre zone 1, service prioritaire : TVP (0,46 €), 0,69 € (4,50 F), 1,02 € (6,70 F)

1^{er}, 2^e et 3^e échelon de poids de la lettre zone 1, service écopli : 0,41 € (2,70 F), 0,53 € (3,50 F), 0,64 € (4,20 F)

1^{er} échelon de la zone 2 et 4, service prioritaire : 0,58 € (3,80 F) 0,67 € (4,40 F).

Les couleurs de ces timbres sont les suivantes :



0,01 € : jaune



0,02 € : bistre noir
(couleur du 0,10 F)



0,05 € : vert émeraude
(couleur du 0,20 F)



0,69 € : rose
(couleur du 4,50 F)



1,00 € : bleu vert
(couleur du 5,00 F)



1,02 € : vert foncé
(couleur du 6,70 F)



0,10 € : violet rouge
(couleur du 0,50 F)



0,20 € : orange
(couleur du 1,00 F)



0,41 € : vert
(couleur du 2,70 F)



2,00 € : violet
(couleur du 10,00 F)



T.V.P. (0,46 €) : rouge
(identique au T.V.P. actuel)



0,50 € : bleu nuit
(couleur du 2,00 F)



0,53 € : vert jaune
(couleur du 3,50 F)



0,58 € : bleu
(couleur du 3,80 F)



0,64 € : orange foncé
(couleur du 4,20 F)



0,67 € : bleu outremer

Hormis le 0,01 € et le 0,67 € dont les couleurs sont nouvelles, toutes les autres valeurs se voient attribuer une couleur déjà existante.

Les produits philatéliques

À l'occasion de la sortie du timbre "Demain l'euro", La Poste émet en même temps que le timbre, des produits philatéliques :



L'enveloppe pré-timbrée

Pour donner du cachet à votre courrier : La Poste émet des enveloppes pré-timbrées avec le timbre "Demain l'euro".

Lot de 5 enveloppes pré-timbrées (format 11 x 22)
Prix de vente du lot de 5 : 3,05 € - 20,00 F le lot
de 2 à 9 lots : 2,82 € - 18,50 F
par plus de 9 lots : 2,74 € - 18,00 F

Le document philatélique officiel

Le document se compose du timbre émis oblitéré avec son cachet "Premier Jour", d'une empreinte monochrome de son poinçon gravé, d'une illustration originale en harmonie avec le timbre, et d'un texte explicatif sur le sujet traité.

Prix de vente : 4,53 € - 30,00 F

La notice "Premier Jour"

La notice "Premier Jour" qui se compose du timbre oblitéré avec son cachet "Premier Jour", d'un texte explicatif sur le sujet traité. Le timbre à sec de l'Imprimerie des Timbres-poste authentifie le document.

Prix de vente : 1,52 € - 10,00 F



La gravure du timbre

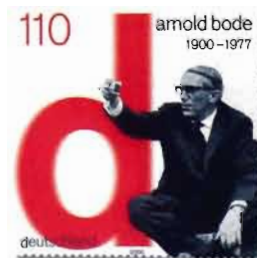
La gravure du timbre exécutée par André Lavergne.

Prix de vente : 1,52 € - 10,00 F

Europe Les pays européens et leurs timbres

Allemagne

Le dernier timbre émis en Pfennige
"100 Geburtstag Arnold Bode"



Émis le : 9 novembre 2000
Imprimé en : offset
Format : 46 X 27,32
Valeur faciale : 110 Pfennige

Le premier timbre émis en double affiché
"Europa 2000"



Émis le : 12 mai 2000
Imprimé en :
Format : 35 X 35
Valeur faciale : 0,56 € - 110 Pfennige

Grèce

Le premier timbre émis en double affiché (Drachmes/euro)



Émis le : 15 mai 2001
Format : 30 x 38
Imprimé en : offset
Valeur faciale : 0,53 € - Drs 180

Belgique

Le dernier timbre émis en franc belge

“Prix Nobel de la Paix Henri la Fontaine et Auguste Beernaert. Emission commune avec la Suède”



Émis le : 30 septembre 1999

Dessiné par : Johanna Rubin Dranger

Gravé par : Czeslaw Slania

Imprimé en : héliogravure et taille-douce

Valeur faciale :

Henri La Fontaine : 17 F

Auguste Beernaert : 21 F

Le premier timbre émis en double affiché (franc belge/euro)

“S.M. Roi Albert II. Nouvelle effigie royale”



Émis le : 1^{er} octobre 1999

Dessiné par : Guillaume Broux

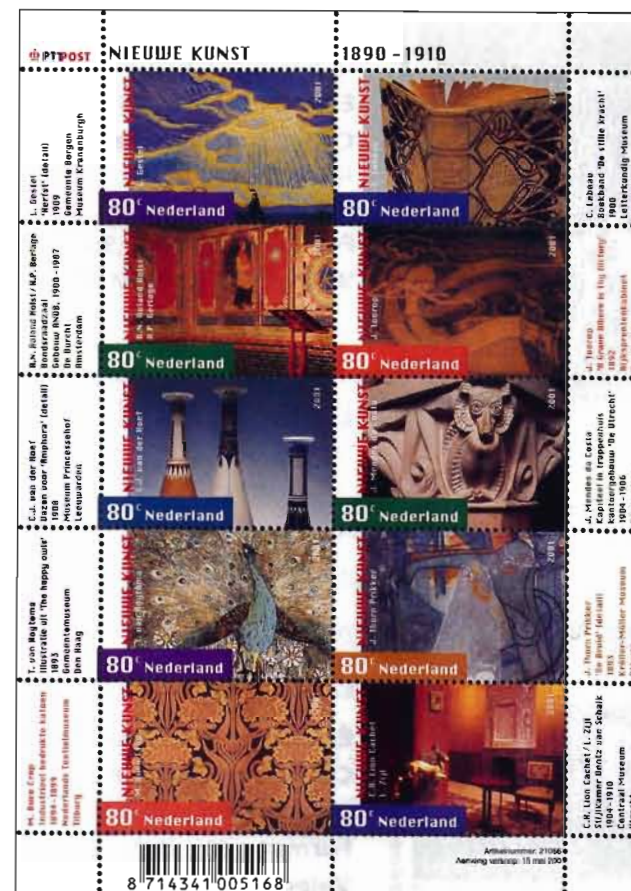
Imprimé en : héliogravure

Valeur faciale : 0,42 € - 17 F

Les Pays-Bas

Le dernier timbre (bloc) en florins

“Nieuwe kunst 1890-1910”



Émis le : 15 mai 2001

Imprimé en :

Format : 108 x 150
bloc de 10 timbres

Valeur faciale : 80 florins

Le dernier timbre émis en marks "Cross alandais"



Le premier timbre émis en double affiché (marks/euro)
“Europa 1999”



Pour 11 numéros + 2 hors-série + 2 programmes philatéliques

Mes coordonnées

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE :

PAYS

TÉL. (facultatif)

Je suis déjà client au Service Philatélique de La Poste.

Mon code client est | | | | |

Mode de règlement

☐ Chèque postal ou bancaire de 120 F libellé à l'ordre de "LA POSTE"

☐ CB Nationale ☐ Visa ☐ Eurocard/Mastercard

Nº | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expire fin
Mois Année

Date / /

Signature obligatoire :

Retournez cette page dûment complétée sous enveloppe accompagnée
de votre règlement à l'adresse suivante :

Service Philatélique de La Poste
18, rue François-Bonvin - 75758 PARIS Cedex 15

Communiqué

Les règles de l'arrondi

Depuis le 1^{er} janvier 1999, le prix en euro est obtenu en divisant le prix en franc par 6,55957, le taux de conversion fixé définitivement. Le résultat est arrondi à deux chiffres après la virgule. Si le troisième chiffre est supérieur ou égal à 5, l'arrondi est au centime supérieur. (ex. pour un timbre à 3 francs, la conversion donne 0,45734 € arrondi à 0,46 €)



A partir du 1^{er} janvier 2002, date de mise en circulation des pièces et des billets en euros, le carnet de 10 timbres à 0,46 € est vendu 4,6 € (30,17 F) soit 30,20 F jusqu'au 17 février 2001. De même, 10 timbres à 0,41 € seront vendus 4,1 € soit 26,90 F jusqu'à la même date.

Bien entendu, ce cas de figure n'est pas spécifique à La Poste. Toutes les entreprises vont le rencontrer du fait du simple jeu arithmétique des arrondis appliqué à des produits vendus par lot.

A noter néanmoins que, d'une manière générale, les écarts de conversion vont se situer entre + 6 0/00 et - 4 0/00 alors que la valeur faciale du timbre n'a pas augmenté depuis mars 1996.

Pas de vente euro avant le 1^{er} janvier 2002.



Les timbres en francs ne pourront plus être vendus par les bureaux de poste à partir du 1^{er} janvier 2002. A contrario, les timbres en euros ne pourront être vendus qu'à partir du 1^{er} janvier 2002 et en aucun cas avant. Chaque guichetier doit savoir qu'il lui est formellement interdit de vendre des timbres en euro avant le 1^{er} janvier 2002. Ces dispositions seront précisées par la voie habituelle d'information de La Poste.